

ELECTIONS LEGISLATIVES
 COMMISSION ADMINISTRATIVE DE CENTRALISATION
**PROCES VERBAL DE CENTRALISATION DES RESULTATS DES VOTES
 SCRUTIN DE LISTE NATIONALE A LA PROPORTIONNELLE**

L'an deux mille treize, et le 5 octobre, la commission administrative de centralisation des votes des élections législatives du Siège de la Commission Nationale de la Proportionnelle s'est déroulée dans la salle de la Haute Casemate.

La centralisation a consisté en la transcription et la totalisation des résultats des bureaux de vote de la circonscription électorale de Yacouta au fur et à mesure de leur réception.

L'opération a été effectuée par les membres de la Commission Administrative de Centralisation en présence des délégués des Candidats et des Observateurs.

A la fin de la centralisation, il a été constaté ce qui suit :

- Nombre de bureaux de vote : 408 Nombre de BV pris en charge : 397
- Nombre d'électeurs inscrits : 14887
- Nombre de votants : 8035
- Nombre de bulletins nuls : 8966
- Suffrage exprimés : 8089
- Taux de participation : 53852


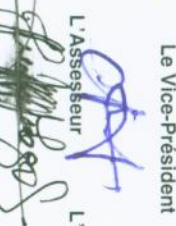

Les suffrages se répartissent de la façon suivante :

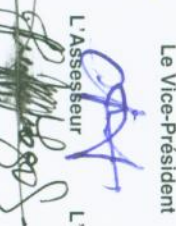
N°	Liste ou Candidat	Résultats Obtenus	
		En Chiffres	En Lettres
01	El Hadj Mamadou Salim BAH (UPR)	510	vingt dix
02	Lansana KOUYATE (PEDN)	6943	six mille neuf cents
03	Dr Saliou Bella DIALLO (AFIA)	377	trois cent soixante sept
04	Daouda CAMARA (NGR)	795	sept cent quatre vingt cinq
05	El Hadj Alpha Ibrahim Silla BAH (PGRP)	877	huit cent soixante sept
06	Jean Marc TELLIANO (RDIG)	1577	quinze mille sept cent
07	El Hadj Mousa SOLANO (PUP)	583	cinq cent quatre vingt trois
08	Dr Ibrahim Sory DIALLO (ADC-BOC)	278	deux cent soixante huit
09	Boubacar BARRY (UNR)	339	trois cent trente neuf
10	Mamadou DIAWARA (PTS)	1809	mille deux cent neuf
11	Hadja Nantenin KONATE (RPG ARC EN CIEL)	3931	trois mille neuf cent
12	Holomokoni KOUROUMA (UGDD)	2519	deux mille cinq cent
13	Sidy TOURE (UFR)	706	sept mille zéro six
14	Ibrahima Kassory FOFANA (GPT)	601	six cent zéro un
15	Dr Sékou Benna CAMARA (GUD)	664	six cent soixante quatre
16	Mamadou CellouDalein DIALLO (UFDG)	528	cinq mille deux cent
17	El Hadj Dia KANTE (GRUP)	3367	trois mille trois cent
18	Alpha Souleymane BAH (PNR)	7930	sept mille neuf cent
19	Mamadou BAH Baadiko (UFD)	563	cinq cent soixante
20	Jean-Marie SOUMAHORO DORE (UPG)	2155	deux mille cent cinquante
21	Mohamed TOURE (PDG-RDA)	952	neuf cent cinquante
22	Charles-Pascal TOLNO (PPG)	1684	mille six cent quatre

En foi de quoi, le présent PV a été dressé en six exemplaires pour servir et valoir ce que de droit.

- Conformément à l'article 86 du code électoral :
- 1) L'original va au Président de la CENI,
 - 2) la deuxième est affiché au siège de la commission de centralisation
 - 3) Le reste va aux partis politiques candidats ou son représentant
- Fait à Yacouta le 5 octobre 2013

Signatures obligatoires des 5 membres du bureau de vote avec Noms et Prénoms.

Le Président  Le Vice-Président  Le Secrétaire 

L'Assesseur  L'Assesseur 